

### ÉDITO

#### Quelle place pour les expert-e-s ?

Les politiques n'ont plus la cote et les expert-e-s sont présent-e-s partout. Le premier gouvernement de ce quinquennat fut parfois considéré comme un gouvernement d'expert-e-s. Sans doute parce qu'il était composé en majorité de ministres non connu-e-s des citoyen-ne-s.

Les politiques discrédité-e-s ne sont pas remplacé-e-s par des citoyen-ne-s mais par des personnes compétentes dans un domaine. Pourquoi ne pas utiliser ces compétences ? Encore faut-il ne pas confondre expertise et point de vue. L'expertise est une analyse de situation, un éclairage. Le point de vue est un avis, un choix, celui du-de la citoyen-ne qui se rend aux urnes, mais aussi qui manifeste, signe une pétition, s'engage dans une association, un syndicat...

Une expertise est oubliée, celle du-de la citoyen-ne dans son environnement géographique et professionnel. Dans les instances permanentes ou ponctuelles mises en place dans nos territoires pour éclairer les élu-e-s, chaque citoyen-ne concerné-e peut produire une expertise qui ne sera pas une vérité, mais bien une analyse, analyse d'autant plus élaborée qu'elle se fera en confrontant les analyses de plusieurs.

La conférence des citoyen-ne-s était chargée d'établir des propositions pour lutter contre le dérèglement climatique. Le Président avait demandé plus qu'une expertise, il avait sollicité des propositions. Or, sur cette grande question du réchauffement climatique, un gouvernement aurait pu aussi s'appuyer sur les expertises des corps intermédiaires : les organisations syndicales, professionnelles... Les parlementaires, éclairé-e-s, pouvaient décider.

Non, le-a citoyen-ne bien qu'expert-e ne détient pas la vérité. Non, l'élu-e ne possède pas la science infuse. Que les expert-e-s expertisent et que les politiques proposent des choix éclairés !

Jean GULLAUD



Le nouveau bureau de l'UFR encadrant Odile Nave.

© Dominique Bruneau

#### II-V Vie syndicale

Assemblée générale vue derrière un écran.

Congrès fédéral du Sgen-CFDT (17-21 mai 2021).

La consult' : un processus démocratique à construire.

#### VI-VII Échos des sections

Renouvellement du bureau de l'Union fédérale des retraités (UFR).

Les congrès au printemps : de possibles futur-e-s adhérent-e-s en visite au congrès fédéral Sgen et contributions locales d'une section.

#### VIII Vos droits

La fracture numérique chez les retraité-e-s.

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE VUE DERRIÈRE UN ÉCRAN

**Si les contacts habituels d'une assemblée générale (AG) ont manqué, les participant-e-s étaient satisfait-e-s, et le conseil a été largement renouvelé pour le prochain mandat.**

Membre du conseil sortant, évitant donc de prendre la parole, j'ai été particulièrement marqué par la qualité des interventions lors de cette assemblée générale resserrée sur une seule journée et limitée par la tenue en visioconférence.

Un moment important de la journée (bien au-delà des vingt minutes prévues) a été consacré à la présentation des candidates et candidats à l'élection du conseil, ce qui a permis de mieux les connaître. Sur les vingt-huit conseillers titulaires ou suppléants, on compte onze nouveaux, et au bureau, trois nouveaux membres sur cinq. Il ressort de cette présentation une grande diversité d'origine — enseignants des 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degrés, du supérieur, administratifs, directeurs d'établissement... —, mais aussi de nombreux engagements associatifs et politiques, ce qui n'est guère surprenant ! Et on notera qu'il y aura légèrement plus de femmes que d'hommes dans ce conseil.

**Jacques DEVODDÈRE**  
(SSR Lille Métropole)

Le virtuel ne vaut pas le réel. Ce fut une AG à distance bien organisée et bien menée malgré quelques petits soubresauts techniques fréquents dans ce genre de configuration. Les prises de parole de quelques conseillers étaient intéressantes, reflétant bien les questions et problèmes qui se posent un peu partout. De même, les interventions de Vincent Bernaud pour la Fédération Sgen et celle d'Yves Vérollet pour l'Union confédérale des retraités (UCR) sur la protection sociale et en particulier sur la prise en charge de la dépendance, ont permis d'élargir l'horizon de cette journée.

Ceci dit, je garde un sentiment d'inachevé faute d'avoir pu nous rencontrer physiquement et plus longtemps : ainsi, l'image des nouveaux membres du conseil reste assez floue, mais nul doute que le prochain conseil leur permettra de s'intégrer pleinement. De ce point de vue, les conversations et discussions en marge des séances ont manqué. Un gros

regret aussi, que nous n'ayons pas pu manifester à Yves Rivière et Odile Nave la reconnaissance des retraités du Sgen pour l'énorme travail accompli et la qualité des projets portés : le règlement intérieur et les protocoles, mais aussi la création et la confection du *Supplément retraités*. Mais peut-être n'est-ce que partie remise ?

**Jean-François COUET**  
(SSR 92)

L'AG de l'UFR Sgen qui s'est tenue le 17 mars dernier se noie pour moi dans une série de visioconférences remplaçant des AG ou des réunions en « présentiel », de l'AG de FAN (l'organisme de formation de la Normandie) du 11 janvier au conseil de l'UCR des 10 et 11 mars, en passant par les réunions de l'union territoriale des retraités (UTR) et de la section syndicale des retraités (SSR), les entretiens de Belleville, mes cours de chant du mardi après-midi et les séances de taïso de la MGEN du vendredi matin. Toute ma vie sociale dans un même lieu, la chambre jaune et bleue. Vue sur les arbres du jardin, offrant une échappée, les aquarelles marines de mon parrain une autre. Parce que c'est dur de rester concentrée, voire concernée, par une mosaïque de carrés noirs, tout le monde ayant coupé l'image pour mieux entendre. Le son, parlons-en. Entre les micros restés ouverts, les sifflements et les coupures, il faut parfois vraiment se forcer pour suivre les débats. Gros mal de tête.

Le 17 mars, si je n'ai pratiquement jamais vu celui ou celle qui prenait la parole, au moins n'y a-t-il pas eu trop de problèmes de son.

Cependant, ce qui manque beaucoup à ces rencontres « virtuelles », ce sont les moments de convivialité des pauses et des repas. Dire à Yves que je ne manquerai pas de venir les voir, Geneviève et lui à Bois-Guillaume ou à Aix-en-Provence, à Odile qu'elle va beaucoup nous manquer, et que j'espère la revoir de temps en temps à Bolivar. Dîner avec Sabine ou Jacques et se déplacer avec eux à Lyon ou Lille, deux villes où j'ai des attaches



et beaucoup de souvenirs. Se rappeler du bon temps des conseils lycée professionnel, puis de la formation professionnelle avec Suzy. Féliciter Bernadette et les autres « petits nouveaux » élus et leur dire « Bienvenue chez les retraités ».

Les 16 et 17 juin prochain, pour le premier conseil de cette nouvelle équipe, nous serons à Bolivar en chair et en os. J'ai hâte!

**Marie-Odile CASSAR  
(SSR 76)**

J'ai assisté avec plaisir à l'AG de l'Union fédérale des retraités (UFR) Sgen en visio. D'une part, parce que l'organisation de cette AG était simple et bienveillante, et d'autre part, parce que toutes les interventions — celles des rapporteurs comme celles des participants au débat — sont allées à l'essentiel, clarifiant le rôle de l'UFR Sgen dans la fédération Sgen et dans l'Union confédérale des retraités (UCR), la réussite de plusieurs SSR dans la fidélisation à la CFTD et dans l'animation de leurs UTR de rattachement, ou au contraire soulignant des zones d'ombre dans les relations SSR et syndicats Sgen, SSR et UTR.

**Marie-Claude QUANTIN  
(SSR 51)**

### L'AG EN CHIFFRES, LES NOUVEAUX-ELLES ÉLU-E-S ET L'ÉQUIPE ÉLUE

L'AG s'est tenue en visioconférence, le pari a été tenu grâce au soutien technique et sans faute de camarades de la fédération!

93,1 % des mandats ont été retirés.

Le rapport d'activité a été adopté par 90,1 % de votes favorables ; 2,6 % de contre et 7,3 % d'abstentions.

Le rapport d'orientation a obtenu 93,6 % de votes favorables ; 3,8 % de contre et 2,5 % d'abstentions.

Les conseillers territoriaux suivants ont été élus, avec une majorité de femmes de plus de 60 %, et près de la moitié de nouveaux conseillers :

	ACADÉMIE TITULAIRES	SUPLÉANT-E-S
Besançon	Parizot Dominique	Alonzo Odile
Créteil	Jolivet Christian	Laporte Dominique
Grenoble	Poletti Christiane	Montagnat Edmée
Lille	Devoddère Jacques	Vaillant Marie-Madeleine
Lyon	De Lagarde Sabine	Decot Dominique
Nancy	Clément Béatrice	Sager Jacqueline
Nantes	Rialland Élisabeth	Roux Jean-Yves
Orléans	Lomellini Fatima	Moulin Bernadette
Paris	Broszkiewicz Dominique	Guiard Marie-Solange
Poitiers	Frustier Pierre	Daniault Pierre
Rouen	Cassar Marie-Odile	Chesnel Patrick
Strasbourg	Harlaux Roland	Peter Simone
Toulouse	Ravaille Bernadette	Salvadori Suzy
Versailles	Couet Jean-François	Parpaillon Monique

Le bureau élu a procédé à la répartition des tâches lors de sa première réunion en présentiel le 27 mai :

- Francal Régine : secrétaire adjointe, chargée des relations avec la fédération,
- Gullaude Jean : responsable de la formation, aide aux SSR,
- Massabieaux Bernard : secrétaire, chargé du développement,
- Peignat Bernadette : responsable de la communication,
- Valentini Bernard : chargé des dossiers retraite, Réponses à la carte.

Le premier conseil en présentiel — réuni ainsi pour la première fois depuis mars 2020! —, s'est tenu les 16 et 17 juin pour initier la réflexion sur le travail conséquent à accomplir dans le mandat qui débute.

### CONGRÈS FÉDÉRAL DU SGEN-CFDT (17-21 MAI 2021)

Lors de ce congrès, entièrement en visioconférence, Régine Francal est intervenue pour l'Union fédérale des retraité-e-s (UFR).

Bonjour à toutes et à tous,

J'interviens au nom du bureau de l'Union fédérale de retraités (UFR) des Sgen-CFDT, créée au congrès d'Aix-les-Bains, en remplacement du réseau des retraités Sgen-CFDT. Elle est plus structurée, donc plus visible, avec une présence et un développement renforcés grâce à la volonté de l'équipe sortante qui s'est déplacée dans les territoires, a impulsé la relance des sections syndicales de retraités (SSR) départementales intégrées au sein des unions territoriales de retraités (UTR).

Ainsi, l'UFR a gagné des adhérents — même en 2020 (+0,77 %) — et représente 8,52 % de la CFDT-Retraité(e)s (l'UCR).

Nous poursuivrons ces objectifs en cherchant à les amplifier et tenons à remercier Odile Nave et Yves Rivière qui quittent le bureau, mais dont nous continuerons à solliciter les conseils.

#### LA NOUVELLE ÉQUIPE VALIDÉE PAR L'AG DU 17 MARS 2021

Le bureau, qui passe de 4 à 5 membres, renouvelle les mandats de Bernard Massabieaux (Nice), secrétaire de l'UFR, chargé du développement, et de Jean Gullaude (Besançon), chargé de la formation et de l'aide aux SSR, et intègre Bernadette Peignat (Lille), chargée de la communication, Bernard Valentini (Versailles), chargé des dossiers retraite et de « Réponses à la carte », et moi-même, Régine Francal (Montpellier), secrétaire adjointe de l'UFR, chargée des relations avec la fédération.

#### LE NOUVEAU CONSEIL

Les conseillers territoriaux passent de 12 à 14 et de nouveaux territoires sont présents : Nantes, Nancy, Paris, Montpellier. Ce qui le caractérise, c'est la diversité, car ces nouveaux conseillers, souvent engagés dans l'interpro CFDT, le sont aussi dans les territoires comme dans les conseils départementaux de la citoyenneté et de l'autonomie, les centres

communaux d'action sociale, les groupes LGBTI, les associations liées au Pacte du pouvoir de vivre...

Afin de poursuivre cette belle dynamique, le bureau de l'UFR lance un appel aux militants présents pour faciliter le passage du statut de salarié à celui de pensionné. Nous avons besoin de vous pour informer les futurs retraités que le combat syndical ne s'arrête pas le jour du passage à la retraite.

Pour faire vivre cet engagement, nous organisons des débats sur des thèmes intergénérationnels, interprofessionnels, et aussi plus spécifiques aux retraités, comme la 5<sup>e</sup> branche de la Sécurité sociale et son financement, non encore réglé, ou la loi Grand âge et autonomie qui sera débattue à l'automne 2021.

Nous souhaitons travailler avec vous, continuer à former dans chaque syndicat des militants-référents pour répondre aux questions sur les retraites et poursuivre l'aide que nombre d'entre nous, retraités, apportons déjà dans votre fonctionnement. Ainsi, nous pourrions mieux accueillir les nouvelles et nouveaux retraités Sgen.

Ensemble, nous pouvons être plus efficaces en nous appuyant sur les coordinateurs académiques des SSR, vos interlocuteurs privilégiés.

Nous vous proposons de mutualiser les ressources existantes (un argumentaire pour rester dans la CFDT et dans le sillage du Sgen, ainsi qu'un guide des SSR Sgen en cours d'élaboration) et de mettre en application le protocole tripartite (confédération, UCR, Sgen) signé en 2007 et revu en 2018. Il vise à fluidifier le transfert des adhérents Sgen vers les UTR et les SSR Sgen dans la continuité des valeurs de la CFDT. La mise en œuvre de ce protocole impliquant la signature d'une convention locale entre Sgen, UTR et SSR suit son cours.

N'hésitez pas à contacter le coordinateur des SSR de votre académie ou l'UFR.

**Régine FRANCAL**

## LA CONSULT' : UN PROCESSUS DÉMOCRATIQUE À CONSTRUIRE

De très nombreuses propositions relayées à l'occasion de ces débats pour alimenter la réflexion pour les rédacteurs et rédactrices de l'avant-projet de résolution du Congrès de Lyon.

La consult', c'est un processus participatif initié par le Bureau national de la CFDT qui a pour principal objectif de favoriser la participation des adhérents et des militants pour penser et construire la CFDT de demain. Il a démarré le 25 janvier et s'est terminé le 18 juin 2021.

La consult', c'est quatre mois de débats organisés par tous les membres (responsables, militants, adhérents) des structures de la CFDT à destination des militants et adhérents CFDT. L'objectif est d'alimenter l'avant-projet de résolution du Congrès de Lyon par des propositions sur de multiples thèmes : l'organisation interne de la CFDT, les enjeux sociétaux, adhérer et/ou militer à la CFDT, le travail, le dialogue social, la CFDT de demain, la démocratie, la transition écologique.

Dans le Doubs, l'union territoriale des retraités (UTR) a organisé deux débats en visioconférence dans le cadre de la consult' : « Vie quotidienne avec les immigrés » et « Comment faire exister le Pacte du pouvoir de vivre ? ». Les participants à ces débats ont tous apprécié de pouvoir échanger librement dans un cadre structuré. Nous avons laissé la possibilité à nos adhérents de participer par écrit et/ou par téléphone pour ne pas laisser la parole aux seuls connectés. Seuls les adhérents osant la visio ont participé. Y aurait-il eu plus de participants si les débats s'étaient déroulés en présentiel ? Pas sûr ! Le temps passé à débattre n'est pas du temps perdu pour les adhérents et les militants. Il permet à chacun de construire sa propre réflexion. Il participe aussi à la construction de la réflexion d'une UTR : nous élaborerons un dossier « migrants » dans notre prochain journal.

Que deviendront nos propositions ? Les retrouverons-nous dans l'avant-projet de résolution présenté par le Bureau national cet automne ? Les suites données aux multiples propositions issues de ces nombreux débats détermineront l'avenir d'un tel dispositif. Aujourd'hui, chacune de nos structures présente un rapport d'activité et un rapport d'orientation lors de

ses congrès (notre UFR n'a pas dérogé à la règle lors de sa dernière AG), mais combien d'adhérents lisent ces rapports ou au moins les parcourent ? Et

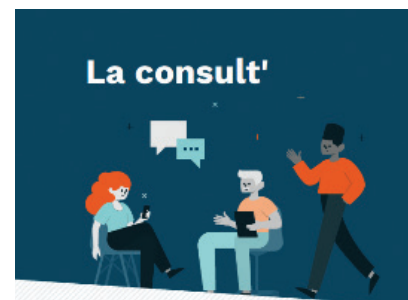
pourtant, ce sont ces textes qui fondent notre action et notre expression. Mais aussi, comment l'adhérent voire le militant peuvent-ils agir sur le contenu de ces textes proposés par les directions syndicales sortantes ?

La consult' montre clairement la volonté de notre confédération de faire participer un plus grand nombre d'adhérents à l'élaboration des textes en aval et non plus seulement en amont. « Qu'est-ce qu'être adhérent à la CFDT ? », par exemple, faisait partie des débats organisés un peu partout. Encore faut-il que les adhérents — au moins les militants — aient la volonté de débattre, échanger, proposer.

Ce n'est pas encore ancré dans notre vie syndicale. La participation active de l'adhérent à la vie de son organisation comme la participation active et constructive du citoyen à la vie démocratique de son pays restent à construire. Il faudra démontrer que les propositions émises en aval de l'élaboration d'un texte ou d'une proposition se retrouvent réellement dans la rédaction finale d'un projet. Il faudra aussi que l'adhérent ou le citoyen apprennent à écouter l'autre et à modifier éventuellement son idée de départ. La visioconférence ne devra pas être la seule voie d'accès à cette nouvelle démocratie syndicale.

La consult', c'est une démarche à mettre en place dans toutes nos structures, même si c'est un chemin étroit et difficile.

**Jean GULLAUD**



# RENOUVELLEMENT DU BUREAU DE L'UNION FÉDÉRALE DES RETRAITÉ-E-S (UFR)

## Des parcours de carrière de militant-e-s.

### LE SGEN-CFDT : UNE LONGUE HISTOIRE ENSEMBLE !

Enseignante d'anglais dans le 2<sup>nd</sup> degré, principalement en collège (général, Segpa, Ulis), d'abord dans l'Oise, puis l'Hérault et le Gard, je suis originaire de Nîmes. J'ai adhéré au Sgen-CFDT dès ma première année de titulaire, en 1979. Puis j'ai milité dans l'Oise, à Beauvais et Creil. Dès mon retour dans l'académie de Montpellier en 1990, j'ai intégré l'équipe du Sgen Languedoc-Roussillon.

À partir de 2005, j'ai milité dans le cadre d'une décharge d'activité, d'abord au conseil syndical du Sgen de Montpellier (sur les questions de développement), puis à la commission exécutive en tant que secrétaire générale adjointe où j'ai côtoyé Pierre Glameau, Samuel Delord, Denis Labro, puis Jo Palmeri et enfin Joachim Dendievel. De 2013 à 2019, j'ai été secrétaire fédérale au secteur Statutaire, bureau des Élus, renommé secteur Politique des personnels ; j'ai apprécié le fait de travailler avec nos élus et avec *the* Christophe Huguel ; j'ai encore l'occasion de filer un coup de main aux copains du secteur.

C'est tout naturellement que j'ai souhaité poursuivre mon engagement syndical en intégrant l'UFR qui m'a proposé de rejoindre son bureau. Nous y voilà !

**Régine FRANCAL**

### RETOUR À LA FÉDÉRATION !

Enseignante du 1<sup>er</sup> degré, j'ai toujours exercé en école maternelle (institutrice, professeure des écoles, directrice, maîtresse formatrice).

En 2002, j'ai intégré le conseil syndical du Sgen-CFDT 59/62, alors correspondante IUFM, puis secrétaire régionale et, en 2006, conseillère fédérale.

En 2008, j'ai rejoint la commission exécutive de la fédération, alors que Thierry Cadart en était le secrétaire général. Jusqu'à mon départ en retraite en 2015, j'étais en charge du dossier communication et discriminations.

En 2017, j'ai participé à la fusion des deux unions régionales des retraités (URR) Nord-Pas-de-Calais/Picardie. J'ai été élue au bureau URR en charge de la communication. Je ne renouvellerai pas mon mandat

à l'URR au prochain congrès (4 novembre 2021 à Amiens).

Le 17 mars dernier, lors de l'assemblée générale de l'Union fédérale des retraités (UFR), j'ai proposé de rejoindre l'équipe pour continuer mon engagement à la CFDT et mettre au service de la fédération des retraités mes compétences en matière de communication et réseaux sociaux.

Engagée dans le monde associatif depuis longtemps, je suis toujours membre de Solidarité laïque, correspondante d'Éthique sur l'étiquette et membre du CA, et membre de l'association Les Mariannes du Nord.

**Bernadette PEIGNAT**

### HISTOIRE D'UNE VIE PROFESSIONNELLE

Je nais le 6 mai l'année de la mort de Staline ! Après une jeunesse passée entre Marseille, la région parisienne et les Alpes-de-Haute-Provence, au décès de ma mère, je fais ma scolarité dans un internat public à partir de la 4<sup>e</sup>. J'intègre l'Éducation nationale en 1976 pour quitter l'Enseignement supérieur en 2019 comme maître de conférences.

Pour me définir, je suis un peu provocateur, je ne suis pas un homme de révérence, assez ironique, je m'exprime avec des phrases courtes, car peu bavard, mais ouvert et social. La flatterie m'est étrangère. J'ai un franc-parler. Cela ne m'empêche pas d'être attentif aux autres.

J'ai exercé mon métier d'enseignant-chercheur et une activité syndicale sans compter. À partir de 1992, j'ai assuré une permanence bénévole à la fédération le mardi matin. Engagé dans les comités de soldats en 1975, puis militant au sein du Sgen-CFDT, j'ai eu de nombreuses responsabilités pour le syndicat : secrétaire de section, membre du conseil syndical, j'ai siégé au Cneser.

J'ai traité durant toutes ces années les cas particuliers de collègues : refus de titularisation, situations critiques liées à la santé, conflits au sein des institutions, erreurs administratives...

**Bernard VALENTINI**

## LES CONGRÈS AU PRINTEMPS : DE POSSIBLES FUTUR-E-S ADHÉRENT-E-S EN VISITE AU CONGRÈS FÉDÉRAL SGEN ET CONTRIBUTIONS LOCALES D'UNE SECTION

Au congrès du Sgen, ou dans des congrès locaux, des activités pour renforcer l'Union fédérale des retraité-e-s (UFR).

### LE CONGRÈS DE LA FÉDÉRATION DES SGEN : C'ÉTAIT AUSSI LE STAND DE L'UFR DANS LE OFF

Deux demi-journées étaient réservées à l'UFR pour un accueil en visio des militants et invités du congrès. L'occasion nous a été donnée d'échanger, de répondre aux questions et de revoir les camarades de différents territoires. De futurs retraités de Nancy et de Nantes sont venus nous questionner sur les sections syndicales de retraités (SSR). Des camarades du Sgen Étranger ont soulevé le problème de l'intégration de leurs adhérents dans une SSR. Des questions précises ont aussi été posées par le Sgen de l'administration centrale sur les pensions d'invalidité, en lien avec la situation de polypensionné. Une déléguée du Sgen Orléans-Tours a témoigné de la façon dont elle s'efforçait de solliciter les unions territoriales de retraités (UTR) et les SSR pour l'accueil des nouveaux retraités issus du Sgen.

Des visites amicales aussi, notamment celle d'une néo-retraîtée de la Somme nous indiquant qu'elle était référente Ircantec, ainsi qu'un lointain salut amical de camarades de la Réunion, malheureusement sans les habituelles dégustations de leurs produits...

### LA SSR SGEN DE L'UTR 06 SÈME DES PETITS CAILLOUX ET ESPÈRE QU'ILS SERONT PORTEURS DE DÉVELOPPEMENT ET DE REVENDICATIONS

Lors du Congrès du Sgen-CFDT Côte d'Azur fin avril 2021, la SSR Sgen 06 a défendu un amendement à la résolution d'orientation : « Quelques années avant la date prévisible de leur retraite, une proposition pour aider les adhérents à compléter et vérifier leur dossier Retraite leur sera faite, en liaison avec les militants retraités des sections syndicales de retraités (SSR) Sgen des unions territoriales de retraités (UTR) des deux départements de l'académie. Une formation, ou un stage, pourront être envisagés. Afin de fidéliser l'adhésion à la CFDT, le syndicat, avec les SSR Sgen

et les UTR, proposera aux adhérents le transfert vers ces structures, appartenant à la CFDT Retraités ». Cet amendement a été voté à l'unanimité.

La SSR est intervenue sur un autre sujet lors du congrès de l'UTR 06 début juin. Un camarade avait été choqué par la fin de vie d'un membre de sa famille dans un Ehpad. Tout son vécu se retrouve dans le rapport de la Défenseure des droits, qu'il a abondamment cité lors de la présentation d'un amendement en débat, notamment ce passage de l'introduction : « En dépit de la reconnaissance juridique du droit de toute personne humaine au respect de

sa dignité et de son intégrité, le Défenseur des droits constate au travers des réclamations dont il est saisi, qu'il arrive que les comportements adoptés pendant l'accompagnement quotidien du résident négligent ces droits fondamentaux, en particulier lorsque les considérations d'ordre organisationnel et budgétaire deviennent prédominantes. La grande majorité des professionnels font de leur mieux, avec un engagement qui doit être salué, mais souvent le manque de moyens ne leur permet pas toujours d'accompagner les résidents comme ils le devraient et le souhaiteraient ».

L'amendement porté par la SSR Sgen était : « [...] l'UTR 06 doit prendre l'initiative de mener une réflexion sur la prise en charge et le fonctionnement des lieux où se retrouvent les personnes âgées et dépendantes dans notre département (Ehpad <sup>1</sup>, USLD <sup>2</sup>...). Des revendications devront en découler, en partenariat notamment avec le syndicat Santé-social ». Il a été adopté à l'unanimité.

#### Pour aller plus loin :

Rapport du défenseur des droits : <https://urlz.fr/fWhM>

**Bernard MASSABIEAUX**

<sup>1</sup> Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes.  
<sup>2</sup> Unités de soins de longue durée, NDR.

# LA FRACTURE NUMÉRIQUE CHEZ LES RETRAITÉ-E-S

## Comment faire respecter les droits issus de la loi ?

### LA FRACTURE NUMÉRIQUE : DE LA LOI EN 2016 À LA PANDÉMIE EN 2021

Cette période de pandémie que nous venons de vivre a été source d'inégalités numériques, notamment chez les retraités : contacter en visio son médecin, téléphoner à la famille en vidéo, prendre un rendez-vous vaccinal en ligne, déclarer ses impôts... tant de démarches qui ne sont pas simples pour certaines personnes âgées. Les syndicats des unions territoriales des retraités (UTR) et nos correspondants locaux des sections syndicales de retraités (SSR) ont bien souvent été sollicités. Lors d'un contact téléphonique militant auprès de leurs adhérents isolés, et mal connectés, le syndicat a parfois fait de l'assistance numérique.

Pourtant la loi pour une République numérique<sup>1</sup> promulguée le 7 octobre 2016 avait construit un cadre ambitieux pour accompagner la transition numérique de notre pays. Cette loi devait encourager l'innovation et le développement de l'économie numérique, promouvoir une société numérique ouverte, fiable et protectrice des droits des citoyens, garantir l'accès de tous et toutes aux opportunités liées au numérique dans tous les territoires. Très haut débit, création d'une plateforme numérique collaborative, 100 % des démarches administratives en ligne, tels étaient les objectifs inscrits dans le programme Macron. Or, comment faire sans moyens consacrés à sa mise en œuvre ? Durant les différentes périodes de confinement, la débrouille et le coup de main — le plus souvent familial — ont pu aider à débloquer les accès, comprendre les nouvelles applications, les techniques ou certains services.

L'accessibilité numérique, outre qu'elle est une obligation légale sanctionnée par la loi et un droit fondamental des citoyens, est une vraie nécessité pour les personnes âgées. Pour cela, il faut mieux la prendre en compte dans la conception et le développement de services publics numériques.

#### Quelques liens :

Emmaus-connect : [https://lc.cx/wgQv\\_P](https://lc.cx/wgQv_P)

Les centres sociaux connectés : <https://urlz.fr/FTPO>

**Bernadette PEIGNAT**



### ALLEZ VOIR SUR INTERNET!

C'est ce que nous ne voulons plus entendre à l'UTR du Doubs. Nous avons rencontré le préfet sur ce thème. Il reconnaît la réalité du problème et répond « Maisons France Services ». C'est un recours possible pour les citoyens non connectés ou en difficulté pour utiliser certaines nouvelles technologies. Mais il n'y a qu'une Maison France Services par canton et c'est vaste, un canton, aujourd'hui. La famille, les voisins, certaines associations tissent des réseaux d'aide personnels. Mais c'est l'État qui a décidé de rendre immatérielles toutes les démarches. Il faut donc que chaque citoyen ait accès à tous les services. L'illectronisme (17 % des citoyens selon un rapport du Sénat) ne doit pas remplacer l'illettrisme.

Revendiquons la mise en place de lieux proches des citoyens pour un accès facile aux multiples formulaires à remplir et pour qu'ils puissent les remplir et les envoyer. Les Maisons France Services, mais aussi les mairies, les maisons pour tous... doivent répondre à ce nouveau droit du citoyen. Les associations peuvent aussi aider et former à l'utilisation d'Internet. Les administrations ne doivent pas en profiter pour s'exonérer de l'accueil de leurs administrés.

Quoiqu'il en coûte, chaque citoyen a le droit d'avoir accès aux documents immatériels. Ne laissons pas perdurer la fracture numérique!

**Jean GULLAUD**

<sup>1</sup> Loi n° 2016-1321 du 7 octobre 2016 pour une République numérique, <https://lc.cx/LdhKy2>